



La Balise,

Fabrique artistique et culturelle de Kervénanec

Modalités d'utilisation

Prise de contact :

Le projet artistique doit être présenté à la Direction de la Culture, au service 'Action culturelle de proximité' afin d'étudier la faisabilité du projet : elle se fera au regard des orientations culturelles dans le quartier, du plan technique, et des éléments d'organisation de l'accueil du public (billetterie / tarif éventuels....).

Réservation :

Les projets s'insèrent dans un calendrier trimestriel et ne peuvent avoir un caractère récurrent.

Le planning est construit en tenant compte prioritairement des missions principales de la salle : l'accueil de résidences d'artistes et le soutien au projet culturel de quartier.

Au cours du trimestre en cours, il est possible d'y inscrire des occupations « supplémentaires » sur des créneaux encore libres, après concertation avec la/ le responsable de la salle.

Technique :

Une régie son / lumière simple, est accessible dans la salle, sans technicien, sous réserve d'un accord de la Direction de la culture. Si la présence d'un technicien est nécessaire, il sera demandé à l'occupant organisateur, la prise en charge financière de celui-ci. Le montant de la prestation sera calculé sur la base des tarifs votés en Conseil Municipal.

Au moment de la mise à disposition, une signature du règlement intérieur sera demandée.

Direction de la culture

Action culturelle de proximité
Boulevard Général Leclerc
56100 Lorient
Téléphone : 02 97 02 23 16